une mauvaise affectation, ils payaient la dîme de la menthe et de la rue qui croissaient dans leurs jardins, et qui, pour cette raison, n'étaient pas en rigueur soumises à la loi qui commandait la dîme.

S

Sabactani. On lit ce terme dans l'Évangile. Jésus-Christ étant à la croix, s'écria : *Eli, Eli, lama sabactani!* Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné! C'est une corruption de l'hébreu *asabtani* ou *azabta-ni*, *vous m'avez abandonné;* ce qui est tiré du Psaume xxi.

Sabaoth, ou plutôt *Zabaoth;* nom hébreu, qui signifie les armées : *Jehova sabaoth*, le Seigneur des armées, soit qu'on l'entende des armées du ciel, c'est-à-dire, des anges, ministres du Seigneur, ou des astres, qui sont comme une armée rangée en bataille, exécutant la volonté de Dieu; soit enfin qu'on l'explique du peuple du Seigneur de l'ancienne et de la nouvelle alliance, qui est véritablement l'armée du Seigneur, dont Dieu est le chef et le commandant.

Sabbat. Ce terme, en hébreu, signifie *le repos.* Dieu ayant créé le monde dans l'espace de six jours, se reposa le septième jour, c'est-à-dire, il cessa de produire au-dehors de nouveaux êtres sensibles. Il bénit ce jour-là et le sanctifia, parce qu'il s'y était reposé. il le destina dès lors à son culte; et les Hébreux, dans la suite, pour conserver la mémoire de la création, sanctifièrent par son ordre le jour du sabbat, ou le septième jour, en s'abstenant de toute œuvre servile, et en s'employant au service du Seigneur, à l'étude de sa loi, et à la prière.

Sabbat se prend quelquefois simplement pour *le repos;* quelquefois pour la félicité éternelle. Voy. *Hébr.* ix, 9; et iv, 4 et suiv.

Sabbatha. Les jours de sabbat se prennent pour toutes les fêtes des Juifs. *Sabbatha mea custodite;* gardez mes fêtes, c'est-à-dire, la fête de Pâque, la Pentecôte, les Tabernacles et les autres.

Sabbathum se prend aussi pour toute la semaine : *Jejuno bis in sabbatho*, je jeûne deux fois la semaine. *Una sabbathi*, le premier jour de la semaine.

Sabbat (le) *transféré au dimanche.* L'obligation de donner à Dieu une partie de notre temps, pour être employée à son culte et à son service, est fondée sur le droit naturel. La loi de Moïse avait fixé ce jour au septième, ou au jour du sabbat. Les apôtres pour honorer le jour de la résurrection de Jésus-Christ, l'ont déterminé de même au septième jour, et l'ont fixé au dimanche, qui est le premier jour de la semaine, selon les Hébreux, et le jour consacré au soleil, selon les païens. Voyez l'article *Dimanche.*

L'année sabbatique se célébrait, parmi les Juifs, de sept ans en sept ans, et on y laissait reposer la terre sans la cultiver. Ils rendaient la liberté aux esclaves, et chacun rentrait dans ses héritages aliénés.

Sacrificateurs. Voy. *Prêtre.*

Sacrifice. Le sacrifice est une offrande qu'on fait à Dieu sur les autels par la main d'un légitime ministre, pour reconnaître sa puissance et lui rendre hommage. Le sacrifice diffère de la simple oblation en ce que, dans le sacrifice, il faut qu'il y ait changement réel ou destruction dans la chose offerte, au lieu que l'oblation n'est qu'une simple offrande du don. Les sacrifices sont aussi anciens que le monde. Comme les hommes ont toujours été dans l'obligation de reconnaître le souverain domaine de Dieu sur leur personne et sur ce qui leur appartenait, et qu'il s'est toujours trouvé des personnes qui se sont fidèlement acquittées de ce devoir, on peut dire qu'il y a toujours eu des sacrifices dans le monde.

Adam et ses fils, Noé et ses descendants, Abraham et les siens, Job et Melchisédech, avant la loi, ont offert à Dieu de vrais sacrifices; la loi n'a fait que régler la qualité, le nombre, les circonstances des sacrifices. Auparavant, tout cela était arbitraire : on offrait les fruits de la terre, la graisse ou le lait des animaux, les toisons des brebis, ou le sang et la chair des victimes : chacun suivait sa dévotion, son zèle, son goût, sa reconnaissance; mais la loi fixa aux Juifs ce qu'ils devaient offrir, et en quelle quantité. Avant la loi, chacun était prêtre et ministre de ses propres sacrifices; du moins il lui était libre de choisir, pour présenter ses victimes, quel prêtre il jugeait à propos. Ordinairement on déférait cet honneur aux plus anciens, aux chefs de famille, aux princes, aux plus gens de bien. Depuis Moïse, cela fut réservé à la seule famille d'Aaron.

On dispute si au commencement il y avait d'autres sacrifices que les holocaustes : il n'en paraît point d'autres dans l'Écriture. Les thalmudistes assurent qu'Abel n'offrit que des holocaustes, consumant toute la chair de l'hostie par le feu, parce qu'il ne lui était pas permis d'en manger. Grotius ne croit pas que ce patriarche offrît des sacrifices sanglants. Le texte de Moïse porte qu'il offrait *des premier-nés de son troupeau, et de leurs graisses;* mais l'hébreu se peut traduire par *des prémices et du lait.*

Les Hébreux n'avaient proprement que trois sorte de sacrifices; savoir, *l'holocauste, le sacrifice pour le péché*, ou le sacrifice d'expiation, et *le sacrifice pacifique* ou d'actions de grâces (1). Il y avait, outre cela,

(1) « Salomon, pour hosties pacifiques, égorgea et immola au Seigneur vingt deux mille bœufs et cent vingt mille brebis. » (III *Rois* viii, 63.) Voltaire veut faire passer pour une exagération le nombre de victimes énoncé en cet endroit. On voit dans la description du Tonquin, par Tavernier, des exemples de victimes bien plus nombreuses; le roi régnant envoyait aux temples des idoles cent mille têtes de chaque espèce.

Il faut remarquer de plus que Salomon n'a pas immolé toutes ces victimes en un jour, mais successivement pendant la quinzaine qu'il a retenu à Jérusalem tout le peuple d'Israël, qui a été admis à ces repas sacrés. C'est donc en pure perte que le philosophe de Ferney fait de l'esprit en disant : « Ajoutez-y le pain et le vin, c'est un grand repas. » Il n'a point pensé au grand nombre des convives et des repas.

différentes sortes d'offrandes, de grains, de farine, de gâteaux, de vin, de fruits, et une espèce de sacrifice qui ne se rapporte à aucun de ceux que nous venons de nommer, qui est celui où l'on mettait en liberté l'un des deux passereaux que l'on offrait pour la purification du lépreux, et le bouc émissaire que l'on menait dans un lieu éloigné et escarpé, où on le laissait en liberté : ces animaux, ainsi livrés à eux-mêmes, étaient considérés comme des victimes d'expiation, qui étaient chargées des péchés de ceux qui les avaient offertes.

Saducéens. Les saducéens, disciples de Sadoc, formaient une des quatre principales sectes des Juifs. Ce qui les distinguait principalement des autres Juifs était le sentiment qu'ils avaient sur l'existence des anges, sur l'immortalité de l'âme. Ils ne niaient pas que nous n'eussions une âme raisonnable; mais ils soutenaient qu'elle n'était pas immortelle, et par une conséquence naturelle, ils niaient les peines et les récompenses de l'autre vie. Ils prétendaient aussi que ce que l'on dit de l'existence des anges, et de la résurrection future, ne sont que des chimères. Saint Épiphane, et après lui saint Augustin, ont avancé que les saducéens niaient le Saint-Esprit; mais ni Josephe, ni les Évangélistes ne les accusent d'une semblable erreur. On leur a aussi imputé de croire Dieu corporel, et de ne pas admettre les prophéties.

Safran (*crocus*), en hébreu *carcos* ou *corcos*, plante fort connue (1). Sa fleur est de couleur bleue, au milieu de laquelle il sort certains filets de couleur jaune, dont l'odeur est très-agréable. Salomon, dans le *Cantique des Cantiques*, la joint à d'autres aromates, *nardus, et crocus, et fistula*, etc. Jérémie parle des habits de couleur de safran, *qui nutriebantur in croceis.* Mais l'hébreu de Jérémie signifie plutôt la pourpre, ou le cramoisi.

Sagan. Les Hébreux appellent ainsi le vicaire ou le lieutenant du souverain pontife, qui suppléait à son office, et qui en faisait les fonctions en l'absence du grand-prêtre, ou lorsqu'il lui était arrivé quelque accident qui le mettait hors d'état de les faire en personne, ce dont on a quelques exemples dans l'histoire de Josèphe. Les Juifs croient que l'office de ces sagans est très-ancien parmi eux. Ils tiennent que Moïse était *sagan* d'Aaron. Je ne trouve pas le nom de *sagan* en ce sens dans l'Écriture, mais il est fréquent dans les rabbins.

Sagan se met aussi pour les princes, les grands du royaume; et ce terme se rencontre souvent en ce sens dans les livres d'*Esdras* et de *Néhémie*, dans *Isaïe, Jérémie, Ézéchiel* et *Daniel. Sagan* est plutôt chaldéen qu'hébreu; et il y a toute apparence que c'est des Chaldéens que les Hébreux l'ont pris pour marquer les princes, le grands de la cour, les magistrats, les puissants, non seulement parmi les Babyloniens, mais aussi parmi les Hébreux. Saint Jérôme traduit ordinairement ce terme par *les magistrats*, et les Septante par *les satrapes, les princes, les chefs, les gouverneurs.*

Sage, *le sage.* On donne ordinairement cette épithète par excellence à Salomon. On met aussi le nom de *sage* pour un homme pieux, prudent, éclairé, savant, craignant Dieu, vertueux, etc.

Sage-Femme (*obstetrix*). Il est parlé des sages-femmes dans la *Genèse* et dans l'*Exode.* Phua et Séphora étaient deux sages-femmes de l'Égypte auxquelles Pharaon ordonna, quand elles accoucheraient des femmes israélites, de faire mourir tous les enfants mâles, et de ne réserver que les filles. Josèphe, suivi de plusieurs interprètes, crut que ces sages-femmes étaient Égyptiennes. Les Hébreux, saint Augustin et quelques autres, soutiennent qu'elles étaient Israélites. Les rabbins prétendent même que Phua est la même que Jocabeb, mère de Moïse et d'Aaron; et que Séphora est Marie, fille de Jocabeb, et sœur de Moïse et d'Aaron; ce qui est contre toute vraisemblance, quoiqu'il soit fort probable qu'elles étaient de la race des Hébreux, puisqu'elles témoignèrent tant de crainte de Dieu dans cette rencontre; et d'ailleurs, quelle apparence que les Hébreux, qui avaient tant d'éloignement pour les Égyptiens, eussent voulu employer des personnes de cette nation pour servir leurs femmes dans leurs couches?

Il y avait, sans doute, plus de deux sages-femmes dans un si grand peuple; mais Phua et Séphora étaient les plus connues. L'Écriture dit qu'elles n'obéirent pas au commandement du roi, et que, retenues par la crainte de Dieu, elles conservèrent les enfants mâles. Et lorsque Pharaon leur en fit des reproches, elles répondirent : Les femmes des Hébreux ne sont pas comme les Égyptiennes, car elles savent elles-mêmes accoucher; et avant que nous soyons venues, elles sont délivrées. Le texte hébreux porte à la lettre : *Les femmes des Hébreux sont des bêtes farouches;* elles accouchent avec autant de facilité que les bêtes de la campagne. D'autres traduisent : *Elles sont si pleines de vigueur*, qu'elles n'ont pas besoin du secours de sages-femmes pour accoucher. On croit qu'elles firent un mensonge en disant cela au roi; car, quoique les femmes égyptiennes, et en général les femmes d'Orient, accouchent avec beaucoup de facilité, et que souvent elles n'aient pas besoin de sages-femmes, on ne peut pas dire que cela ait été général pour toutes les femmes des Hébreux. Et quand Moïse dit que Dieu les récompensa *et établit leurs maisons*, en considération de la crainte de Dieu qu'elles avaient fait paraître, il ne loue pas ni n'approuve pas le mensonge, mais seulement la piété, la compassion, la crainte de Dieu, dont elles donnèrent des marques dans cette rencontre : *Remunerata est benevolentia, non fallacia; benignitas mentis, non iniquitas mentientis.*

Au lieu de ces paroles : *Dieu établit leurs maisons*, l'hébreu porte simplement : *Il leur bâtit des maisons.*

(1) Genre de la famille des iridées. Le safran cultivé (*crocus sativus*) est une plante bulbeuse, vivace, dont on récolte soigneusement les stygmates, qui dans le commerce, porte le nom de *safran oriental.* Les médecins administrent le safran comme anodin et emménagogue. Les peintres et les teinturiers en font aussi un usage fréquent.

Ce que les uns entendent comme si Pharaon avait fait faire exprès des maisons pour y loger ces sages-femmes, afin que les femmes des Hébreux s'y rendissent pour y faire leurs couches en présence des commissaires nommés par le roi, qui examinaient si les enfants étaient mâles ou femelles. D'autres le rapportent à Dieu, qui les récompensa en leur donnant une nombreuse postérité; car c'est le sens de cette parole : *Il leur bâtit des maisons.* Mais le texte hébreu fait voir que cela regarde non les sages femmes, mais les Hébreux, dont Dieu établit les maisons en leur donnant beaucoup d'enfants.

Sages de Chaldée. Voy. *Mages.*

Sagesse; en latin, *sapientia;* en grec, *sophia;* en hébreu, *chachemah.* Les Juifs donnent une bien plus grande étendue au nom de *sage* et à celui de *sagesse*, que ni les Grecs ni les latins. Chez eux, la sagesse se met, 1° pour l'intelligence, la connaissance des choses surnaturelles et divines. Elle se trouve souvent de cette sorte dans les Psaumes et dans les livres sapientiaux. C'est là proprement *la sagesse* que Salomon demanda à Dieu avec tant d'instance, et que Dieu lui accorda avec tant de libéralité.

2° *Sagesse (la)*, se prend pour l'adresse à inventer et à exécuter les divers ouvrages où il faut plus d'invention et d'industrie que de force de corps. Par exemple, Dieu dit à Moïse qu'il a rempli de sagesse, d'intelligence et de science Béséléel et Ooliab, pour inventer et exécuter toutes sortes d'ouvrages pour la perfection du tabernacle.

3° *Sagesse (la)*, est mise pour la ruse, la finesse, et cela en bonne et en mauvaise part. Par exemple, Moïse dit que Pharaon usa de sagesse ou d'industrie pour opprimer le peuple Juif dans l'Égypte. Il est remarqué que Jonadab, ami d'Amnon, et neveu de David, était très-sage, c'est-à-dire, très-rusé, très-adroit. Et Job dit que Dieu surprend les sages dans leur sagesse. Et Salomon : *La sagesse du rusé consiste à connaître sa voie*, etc.

4° *Sagesse (la)*, se prend pour la doctrine, la science, l'expérience. Par exemple, *la sagesse réside dans les vieillards;* et : *Le sage vous découvrira-t-il la science des vents?* vous en décrira-t-il la cause et la source? *Qui fera le dénombrement des cieux par sa sagesse?* Et le Psalmiste : L'aspic n'écoutera pas la voix du *sage enchanteur*, ou de l'enchanteur habile, entendu. Pharaon établit Joseph sur toute sa maison, pour enseigner la sagesse et la prudence à ses anciens et à ses conseillers. Enfin l'Écriture donne quelquefois le nom de sage aux magiciens, aux enchanteurs, aux tireurs d'horoscope, aux devins, aux interprètes des songes.

5° *Sagesse (la)*, se met pour la sagesse éternelle, le Verbe, le Fils de Dieu. C'est par sa sagesse que Dieu a affermi les cieux et fondé la terre; c'est cette sagesse que Dieu a possédée au commencement de ses voies; c'est elle qui existait avant que Dieu créât aucune chose, et qui accompagnait le Créateur dans la production des êtres sensibles. Elle a été établie sur toutes les créatures, etc. Voyez aussi les livres de *la Sagesse* et de *l'Ecclésiastique*, où l'on trouve des éloges magnifiques non seulement de la sagesse comme vertu, mais aussi comme Verbe, et Fils unique de Dieu, engendré avant tous les temps.

6° Saint Paul parle de la sagesse de la chair, de la sagesse du monde, de la sagesse humaine opposée à la vraie sagesse, à la sagesse de Jésus-Christ, à la sagesse de l'esprit, et saint Jacques parle d'une sagesse terrestre, animale et diabolique, opposée à la sagesse qui vient d'en-haut, et qui est premièrement chaste, puis amie de la paix, modérée et équitable, susceptible de tout bien, pleine de miséricorde et des fruits des bonnes œuvres. Elle ne juge point, elle n'est point dissimulée, etc.

Sagesse des Égyptiens, dont Moïse fut instruit. Voy. *Sciences.*

Sagesse. Le livre de Sagesse, ou comme lisent les Grecs, *Sagesse de Salomon*, est cité, par quelques anciens, sous le nom grec de *Panaretos*, comme qui dirait, recueil ou trésor de toute vertu, ou instruction pour nous conduire à la vertu. La fin principale que l'auteur de cet ouvrage se propose est d'instruire les rois, les grands et les juges de la terre. Il leur adresse son discours, et proportionne ses maximes à leurs besoins. Pour les porter plus efficacement à l'étude de la sagesse, il emprunte le nom de Salomon, il leur parle au nom de ce grand prince, et le propose pour modèle. Il leur enseigne les moyens pour acquérir la sagesse, et leur fait voir que la voie pour y parvenir n'est nullement difficile. Il menace les méchants des jugements de Dieu; il les représente dans le désespoir où ils seront dans l'autre vie, à la vue du bonheur des justes. Il prouve les avantages que la sagesse procure aux hommes; il fait l'éloge non-seulement de la sagesse vertu, mais aussi de la sagesse éternelle et incréée. Enfin on ne trouve en aucun autre livre de l'Écriture des idées plus nobles et plus grandes de la Divinité que dans celui-ci.

Le texte original de cet ouvrage est grec; et il n'y a nulle apparence qu'il ait jamais été écrit en hébreu, quoi qu'en aient pensé quelques auteurs. On n'y voit point les hébraïsmes et les barbarismes qui sont presque inévitables à ceux qui traduisent un livre sur l'hébreu. L'auteur écrivait assez bien en grec, il avait lu Platon et les poètes grecs; il emprunte même des expressions qui sont propres aux poètes grecs; comme l'ambroisie, le fleuve de l'oubli, le royaume de Pluton, où d'Adès, etc. Son style est enflé d'épithètes, guindé, obscur, poétique et figuré. Les auteurs Juifs en ont eu quelque connaissance, et l'ont quelquefois cité; mais ce qu'ils en rapportent est pris sur le grec. Il cite toujours l'Écriture suivant les Septante, lors même que ceux-ci s'éloignent de l'hébreu; ce qui est une preuve que le livre a été écrit originairement en grec.

La traduction latine que nous avons de ce livre n'est point de saint Jérôme; c'est l'ancienne Vulgate usitée dans l'Église dès le commencement, et faite sur le grec longtemps avant saint Jérôme. Ce saint docteur avoue qu'il n'a pas touché à la traduction de cet ouvrage. Le traducteur est très-ancien, et très-attaché à son texte. Mais, quoiqu'il ait vécu dans un temps où la langue latine était dans sa pureté, il emploie souvent des termes qui ne sont pas du bel usage. Par exemple, il met *honestas*, pour les richesses; *honestus*, pour un homme riche; *respectus* ou *visitatio*, pour la punition que Dieu exerce contre les impies; *supervacuitas*, pour la vanité, la vaine gloire; *animalia supervacua*, des animaux nuisibles, et dangereux.

L'auteur du livre dont nous parlons est entièrement inconnu.

Saisons. Il paraît que les Hébreux ne distinguaient que deux saisons, l'été et l'hiver; ils n'ont pas de terme qui signifie le printemps ni l'automne. Les rabbins modernes appellent ces deux dernières saisons *temps des primeurs, temps des récoltes ou vendanges.*

Salive. La salive de celui qui est incommodé de la gonorrhée rendait impur celui sur qui elle tombait par hasard; il demeurait souillé jusqu'au soir, et n'était purifié qu'après s'être lavé avec ses habits. Cracher au visage de quelqu'un était un des plus grands outrages qu'on lui pût faire. Voyez *Nomb.* XII, 14 : *Si son père lui eût craché au visage, ne devait-elle point demeurer au moins sept jours chargée de confusion?* La veuve d'un homme mort sans enfants pouvait cracher au visage du frère ou du proche parent de son mari, s'il ne voulait la prendre pour femme. Les soldats crachèrent au visage de notre Sauveur dans sa passion.

Sandales. On trouve le nom de *sandales* dans trois endroits de l'Écriture. Judith, allant au camp d'Holoferne, mit à ses pieds des sandales, et Holoferne fut pris par les yeux, ayant vu les sandales de Judith : *Sandalia ejus rapuerunt oculos ejus.* C'était donc une chaussure magnifique, et d'une beauté extraordinaire, qui était propre aux dames de condition et aux personnes qui se piquaient de beauté. Elles avaient d'ordinaire des esclaves qui portaient leurs sandales, qui étaient quelquefois d'or ou d'autre matière précieuse, et souvent elles avaient des boîtes pour serrer ces sandales. Ces boîtes sont nommées, dans Ménandre, *sandalothecæ;* et les esclaves qui portaient ces chaussures sont appelés, dans les auteurs latins, *sandaligeruli pueri* ou *sandaligerulæ puellæ.* Saint Jean-Baptiste dit qu'il ne s'estime pas digne d'être le porte-sandales du Sauveur : *Cujus non sum dignus calceamenta portare.* Les auteurs profanes ont dit qu'Hercule, devenu l'esclave d'Omphale, reçut souvent des coups de sa sandale.

Mais il y avait aussi des sandales qui servaient aux hommes, et qui n'étaient nullement précieuses. Jésus-Christ en permet l'usage à ses disciples. Des nations entières, comme les Nabathéens, en portaient. D'abord, les sandales ne furent que des semelles liées par-dessus le pied par des liens ou des courroies, ensuite on les couvrit; enfin, on nomma même les souliers sandales; et dans les auteurs qui parlent des rits et des ornements ecclésiastiques, on trouve le nom de *sanaales* pour marquer les souliers précieux que les prélats portent dans les cérémonies. On peut voir Benoît Baudouin dans son traité *De Calceo antiquo;* M. Ducange, *Glossar., Sandalia;* Saumaise sur Tertullien, *De Pallio*, etc.

Sang. Dieu défendit, dès le commencement du monde, de manger ni le sang seul, ni le sang mêlé avec la chair, c'est-à-dire, les chairs étouffées et dont on aurait pas tiré le sang, parce que l'âme de l'animal est dans le sang; c'est-à-dire, la vie animale dépend tellement du sang, que l'animal ne peut vivre sans cela. De là viennent les diverses acceptions du terme *sang.*

1° Il se prend pour la vie : *Dieu répétera le sang de l'homme*, c'est-à-dire, il punira l'homicide, de quelque manière qu'il soit arrivé.

2° *Le sang* se met pour la parenté. Nul ne s'approchera de la femme qui est sa proche parente : *Ad proximam sanguinis sui.*

3° *Le sang* se met pour ce qui arrive d'ordinaire aux femmes : *Qui coierit cum muliere in fluxu menstruo..... ipsaque aperuerit fontem sanguinis sui, interficientur ambo.* Et : *Si coierit cum eâ vir tempore sanguinis menstrualis, immundus erit septem diebus..... Si pepererit masculum, triginta tribus diebus manebit in sanguine purificationis suæ.*

4° *La chair et le sang* sont souvent opposés à l'esprit et à la raison. « Ce n'est pas la chair et le sang qui vous ont révélé cela; c'est mon Père qui est dans les cieux. » « La chair et le sang ne possèderont point le royaume de Dieu. »

5° Le vin est aussi nommé *le sang de la vigne : Sanguinem uvæ biberet meracissimum.* Et Juda lavera son manteau dans le sang du raisin.

6° Les prêtres sont établis de Dieu pour juger entre lèpre et lèpre, *entre sang et sang;* c'est-à-dire, pour juger dans les matières criminelles, et où il s'agit de la mort d'un homme, si le meurtre est casuel ou volontaire, ou s'il est digne de pardon.

7° David dit qu'il ne boira point le sang de ses héros, qui avaient exposé leur vie pour lui aller quérir de l'eau à la citerne de Bethléem, c'est-à-dire, qu'il ne boira pas de cette eau qui a failli de leur coûter la vie.

8° Dieu s'était réservé le sang de toutes les victimes, comme maître absolu de la vie et de la mort. On devait répandre le sang des animaux sur son autel ou au pied de son autel, selon la nature des sacrifices; et si l'on était trop éloigné du temple, on le versait à terre et on le couvrait de poussière. Ce sang des victimes de l'*ancien Testament* n'était que la figure du sang que Jésus-Christ a versé pour nous, et qui nous a mérité le pardon de nos péchés.

Sanglier (*aper* ou *singularis ferus*). Cet animal était impur, de même que le porc. Le prophète se plaint, dans les *Psaumes*, que le sanglier de la forêt a ravagé

la vigne du Seigneur : *Singularis ferus depastus est eam.* Ce qu'on entend ou de Sennachérib, ou de Nabuchodonosor, ou d'Antiochus Épiphanes, qui ravagèrent la Judée. Le terme hébreu *sis* se met, en général, pour tous les animaux sauvages (Voy. *Psaume* XLIX, 11). Le syriaque l'entend, dans l'endroit cité, de l'*âne sauvage;* et le chaldéen, du *coq sauvage.*

SANGSUE, sorte de ver aquatique, de couleur noire ou brune, qui s'attache à la chair, et qui ne la quitte point qu'il ne soit entièrement plein de sang : *Non missura cutem, nisi plena cruoris hirudo*, dit Horace. Salomon, dans les *Proverbes*, dit que la sangsue a deux filles qui ne disent jamais : C'est assez. Cette sangsue est la cupidité; ses deux filles sont l'avarice et l'ambition, qui ne sont jamais remplies. Les Septante portent *trois filles*, au lieu de deux filles. Bochart croit que le terme hébreu *halukah*, que les Septante et la Vulgate ont traduit par *sangsue*, signifie le destin; et que les deux filles de ce destin sont le tombeau et l'enfer, qui ne disent jamais : C'est assez.

SANHÉDRIN ou SANHÉDRIA, mot corrompu et formé sur le grec *sunédrion*, qui signifie *assemblée*, comme celles des parlements et des cours souveraines, où plusieurs juges et plusieurs conseillers s'assemblent pour juger des grandes affaires. Les Juifs nomment *sanhédrin* ou *beth-din*, maison du jugement, une compagnie de soixante-dix sénateurs, qui s'assemblaient dans une salle du temple de Jérusalem, et qui y décidaient les plus importantes affaires de la nation. Le chef de cette assemblée était appelé *nasi* ou *prince;* son lieutenant, *ab-beth-din*, père de la maison du jugement; et son sous-lieutenant, *chacam*, c'est-à-dire, sage. Les autres se nommaient *anciens*, ou sénateurs. La salle où ils s'assemblaient était sphérique. La moitié était bâtie au-dedans du temple, et l'autre moitié au-dehors, c'est-à-dire, qu'il y avait un demi-cercle de la salle qui était au-dedans de l'enceinte du temple; et comme il n'était jamais permis de s'asseoir dans le temple, ils disent que c'est là où les parties demeuraient debout. L'autre moitié, ou l'autre demi-cercle de la salle, s'étendait hors du lieu saint; et c'est là où les juges étaient assis.

Le *nasi*, ou prince, était sur un trône au fond de la salle, ayant le lieutenant à sa droite et son sous-lieutenant à sa gauche. Les autres sénateurs étaient rangés de suite à ses deux côtés. Cette salle était appelée *liscath-haggazith*, la salle au pavé de pierres; et quelques-uns croient que c'est elle qui est nommée, dans saint Jean, *lithostrôtos*, pavée de pierres. Ils supposent (ce qui ne me paraît nullement probable) que les Juifs accusateurs de Jésus-Christ, n'ayant pas voulu entrer dans le prétoire, de peur de se souiller, Pilate eut la complaisance de se transporter au sanhédrin pour écouter leurs accusations contre le Sauveur.

Les rabbins prétendent que le sanhédrin a toujours subsisté dans leur nation, depuis Moïse jusqu'après la ruine du temple par les Romains. Ils en trouvent l'établissement dans ce qui arriva dans le désert quelque temps après que le peuple fut parti de Sinaï. Moïse, rebuté par les murmures continuels des Israélites, s'adressa à Dieu pour le prier de le décharger au moins d'une partie du poids du gouvernement. Alors le Seigneur lui dit : Assemblez-moi soixante-dix des anciens d'Israël; vous les mènerez à l'entrée du tabernacle, je vous y apparaîtrai, et je prendrai de l'esprit qui est en vous pour le leur communiquer, afin qu'ils vous aident à porter le poids du gouvernement. Le Seigneur répandit donc de son esprit sur ces hommes qui commencèrent dès lors à prophétiser, et qui ne cessèrent plus depuis ce temps-là. Le sanhédrin était composé de soixante-dix conseillers, six de chaque tribu; et Moïse, comme président, faisait le soixante-onzième. Pour montrer une succession non interrompue des juges du sanhédrin, il n'y a rien que ses partisans ne mettent en œuvre; ils le trouvent où d'autres n'en voient pas même l'ombre et l'apparence. On peut voir Grotius en plusieurs endroits de ses commentaires sur l'Écriture, et dans son premier livre *de Jure Belli et Pacis*, c. III, art. 20; et Seldon, dans son grand ouvrage divisé en trois tomes, où il traite *de Synedriis veterum Hebræorum*. Enfin on peut voir la Dissertation de Calmet sur la police des anciens Hébreux, imprimée avec notre commentaire sur les *Nombres*.

Quant aux qualités personnelles des juges de cette compagnie, leur naissance devait être pure; souvent on les prenait de la race des prêtres ou des lévites ou du nombre des juges inférieurs, ou du petit sanhédrin, qui n'était que de vingt-trois juges (Voyez l'article *Juges*). Ils devaient être savants dans la jurisprudence de la loi écrite et non écrite; ils étaient obligés d'étudier la magie, la divination, les sortilèges, la médecine, l'astrologie, l'arithmétique et les langues. Les Juifs disent qu'ils devaient savoir jusqu'à soixante-dix langues, c'est-à-dire, qu'ils les devaient savoir toutes; car les Hébreux n'en reconnaissaient que soixante-dix, et peut-être en admettaient-ils un trop grand nombre. On excluait du sanhédrin les eunuques, à cause de leur cruauté; les usuriers, les joueurs de jeux de hasard, ceux qui avaient des difformités corporelles, ceux qui dressaient des pigeons à en appeler d'autres dans les colombiers, et ceux qui faisaient trafic de fruits dans l'année sabbatique. Quelques-uns en excluent aussi le grand prêtre et le roi, à cause de leur trop grand pouvoir; mais d'autres veulent que les rois y aient toujours présidé, tant qu'il y en eut dans Israël. Enfin, on voulait que les membres du sanhédrin fussent d'un âge mûr, riches et bien faits de corps et de visage. Nous parlons suivant l'idée des rabbins, sans prétendre garantir leurs sentiments; nous nous en sommes assez expliqués dans la Dissertation ci-devant citée.

L'autorité du grand sanhédrin était immense. Cette compagnie jugeait des grandes causes qui lui étaient portées par appel des tribunaux inférieurs, le roi, le grand prêtre, les prophètes, y étaient soumis. Si le roi péchait contre la loi, par exemple, s'il épousait

plus de dix-huit femmes, s'il avait trop de chevaux, s'il amassait trop d'or ou d'argent, le sanhédrin le faisait dépouiller et fouetter en sa présence; mais la peine du fouet n'était pas, dit-on, ignominieuse parmi les Hébreux, et le roi prenait ce châtiment par forme de pénitence, et choisissait lui-même celui qui devait lui donner les coups. Les affaires générales de la nation étaient aussi portées au sanhédrin. Le droit de juger à mort était réservé à cette compagnie, et ce jugement ne pouvait se prononcer ailleurs que dans la salle nommée *laschat haggazith;* d'où vient que les Juifs quittèrent cette salle dès que le droit de vie et de mort leur fut ôté, quarante ans avant la destruction de leur temple, et trois ans avant la mort de Jésus-Christ.

Du temps de Moïse, cette assemblée se tenait à la porte du tabernacle du témoignage. Depuis que le peuple fut en possession de la terre promise, le sanhédrin suivit le tabernacle; on le vit successivement à Galgal, à Silo, à Cariathjarim, à Nobé, à Gabaon, dans la maison d'Obédédom; et enfin, il fut fixé à Jérusalem jusqu'à la captivité de Babylone; durant la captivité, il subsista à Babylone; au retour de Babylone, il demeura à Jérusalem jusqu'au temps des sicaires ou des assassins. Alors, voyant que ces malheureux, dont le nombre se multipliait tous les jours, évitaient quelquefois la mort par la faveur du président ou des juges, on le transporta à Hanoth, qui étaient certaines demeures situées, disent les rabbins, sur la montagne du temple; de là, il descendit dans la ville de Jérusalem, en s'éloignant toujours petit à petit du temple. Après, il alla à Jamnia, et successivement à Jéricho, à Usa, à Sépharvaïm, à Bethsanim, à Séphoris, et enfin à Tibériade, où il demeura jusqu'à son entière extinction. Voilà à peu près ce que les Juifs nous apprennent du sanhédrin.

Mais les savants ne conviennent pas de tout cela. Le P. Pétau ne fixe le commencement du sanhédrin que sous Gabinius, gouverneur de la Judée, qui établit des tribunaux dans les cinq principales villes de Judée, à Jérusalem, à Gadare, à Amathus, à Jéricho, et à Séphora ou Séphoris, ville de Galilée. Grotius en met le commencement sous Moïse avec les rabbins; mais il en fixe la fin au commencement du règne d'Hérode. M. Basnage, dans son *Histoire des Juifs*, avait d'abord cru que le sanhédrin avait commencé sous Gabinius; mais ensuite il le mit sous Judas Machabée ou sous son frère Jonathas. En effet, sous Jonathas Machabée, en 3860, nous voyons le sénat avec le grand-prêtre qui envoient des ambassadeurs aux Romains. Les rabbins disent qu'Alexandre Jannée, roi des Juifs, de la race des Asmonéens, comparut devant le sanhédrin, et voulut s'y asseoir malgré les sénateurs. Josèphe nous apprend qu'Hérode, n'étant encore que gouverneur de Galilée, fut cité devant le sénat, et y comparut; il faut donc avouer que le sanhédrin subsistait avant le règne d'Hérode. Il subsista encore depuis, ainsi qu'on le voit dans l'Évangile et dans les *Actes*. Jésus-Christ, dans *S. Matthieu*, distingue deux tribunaux : *Celui qui se mettra en colère contre son frère sera coupable du jugement* (c'est, dit-on, le tribunal des vingt-trois juges); *et celui qui lui dira raca sera jugé devant le conseil*, devant le grand sanhédrin, qui avait droit de vie et de mort, au moins ordinairement, et avant qu'il lui eût été ôté par les Romains. Il y en a qui croient que le conseil des vingt-trois juges avait aussi ce droit; mais il est certain que le sanhédrin était au-dessus de ce tribunal de vingt-trois juges. Voyez aussi *S. Marc* XIII, 9; XIV, 55; XV, 1. *S. Luc* XXII, 52, 66. *S. Jean* XI, 47. *Act.* IV, 15, et V, 21, où il est parlé du synédrion.

De tout cela on peut conclure que l'origine du sanhédrin n'est nullement certaine; car les soixante et dix anciens établis par Moïse n'étaient pas proprement ce que les Hébreux entendent sous ce nom; de plus, on ne voit pas que cet établissement ait subsisté ni sous Josué, ni sous les juges, ni sous les rois : on n'en trouve rien, après la captivité, jusqu'au temps de Jonathas Machabée. Les tribunaux établis par Gabinius étaient encore forts différents du sanhédrin; celui-ci devait être unique, et fixé à Jérusalem. Gabinius en établit cinq dans cinq villes différentes, et ces tribunaux ne paraissent pas avoir été subordonnés les uns aux autres. Enfin, il est certain que ce sénat subsistait du temps de Jésus-Christ, et lorsque S. Matthieu, S. Marc, S. Luc et S. Jean écrivaient, puisqu'ils en parlent dans leurs écrits; mais les Juifs nous apprennent eux-mêmes qu'alors ils n'avaient plus le droit de vie et de mort. Voyez les auteurs que nous avons cités auparavant sur cette matière.

SAPHIR, pierre précieuse qui porte aussi en hébreu le nom de *saphir*. Les Grecs et les Latins l'écrivent avec deux *p*, *sapphirus*. Il en est souvent parlé dans l'Écriture. Job dit qu'il y a des lieux dont les pierres sont des saphirs, c'est-à-dire, que les saphirs sont communs dans certains pays. Pline dit que les meilleurs viennent de la Médie, peut-être du pays des Sapires ou de Séphar, dont parle Moïse. Le saphir oriental est de couleur de bleu céleste et bel azur; d'où vient que les prophètes décrivent le trône de Dieu comme de couleur de saphir, c'est-à-dire, d'un bleu céleste azuré. *Saphir* ou *schaphar*, en hébreu, signifie aussi *la beauté*.

Les Hébreux, pour exprimer la beauté et le prix des tables de Moïse, et du bâton miraculeux de ce législateur, disent que l'un et l'autre étaient de saphir. Les Orientaux ont une estime extraordinaire pour cette pierre; ceux qui en portent croient qu'elle est la source de leur bonheur.

SARDOINE (*sardius-lapis*), en hébreu *odem*. Ce terme signifie rougeur; d'où vient que quelques-uns le traduisent par *rubis* ou par pyrope. La sardoine est rouge, tirant sur le blanc, ainsi que l'ongle de l'homme.

Sardonyx, comme qui dirait une sardoine jointe à l'onyx. Or, l'*onyx* est une pierre précieuse qu'on nomme communément *cornaline*. La cornaline a le fond blanc, comme l'ongle posé sur la chair vive. On

a traduit par *sardonicus lapis* l'hébreu *schohem*, qui signifie plutôt l'*émeraude*.

Satrape est un nom persan qui dans son origine signifie proprement un général d'une armée navale; mais depuis il a été communément donné aux gouverneurs des provinces et aux principaux ministres des rois de Perse. Nous les trouvons, même bien longtemps avant les rois de Perse, dans les *satrapies* des Philistins, qui subsistaient dès le temps de Josué ou des juges. Il est vrai que les *satrapes des Philistins* sont appelés dans l'hébreu *seranim*, d'où vint le nom de *surènes*, qui était aussi un nom de dignité chez les Perses. Le général de l'armée des Parthes qui tua Crassus se nommait *Surena*. Pour ce qui est du nom de *satrape*, dont il s'agit ici, je le trouve dans le chaldéen de Daniel, dans Esdras et dans Esther, sous le nom d'*Achasparné*, d'où les Grecs ont fait *satrapæ*, par l'élision de quelques lettres du commencement et de la fin du mot. Ce terme, selon son étymologie, signifie *un grand qui voit la face du roi*, ou *les portiers de la majesté*. Voyez les auteurs des Dictionnaires hébreux et chaldéens, et les commentateurs sur Daniel, III, 2. On trouve aussi dans Jérémie et dans Nahum le nom de *tapsar*, que les interprètes traduisent par *satrapes*.

Les satrapes des Philistins étaient comme des rois qui gouvernaient avec un pouvoir absolu les cinq satrapies, c'est-à-dire, les cinq villes principales des Philistins. Ces peuples avaient aussi quelques rois dans d'autres villes. Par exemple, Abimélech, roi de Gérare, et Achis, roi de Geth, étaient Philistins, mais différents des *surènes* ou *satrapes* des cinq satrapies dont il est souvent parlé dans le *livre des Juges* et dans le premier *livre des Rois*. Mais les satrapes des Perses étaient de simples gouverneurs de provinces envoyés de la part du roi, ou des officiers de ses troupes. Saint Jérôme traduit quelquefois par *satrapæ* l'hébreu *pachat*, qui signifie un chef de troupes, un gouverneur de province, d'où vient le nom de *bacha* ou *pacha*, qui est encore aujourd'hui en usage chez les Turcs. Mais le vrai nom de *satrape* est caché sous le terme *achasdrapné*, qu'on lit dans *Daniel*, dans *Esdras* et dans *Esther*, qui sont des livres écrits pendant ou depuis la captivité.

Saule (*salix*) (1), arbre fort commun, qui vient dans les lieux humides, et dont la feuille est à peu près semblable à celle de l'olivier. Dieu parlant de la fête des Tentes, ordonne que les Hébreux prendront des branches des plus beaux arbres, et en particulier *des branches de saules qui sont sur le torrent*, et qu'ils les porteront en leurs mains devant le Seigneur, en signe de réjouissance.

Sauterelles. Les Hébreux ont plusieurs noms pour signifier les sauterelles, et ils en reconnaissent de plusieurs sortes qui sont inconnues parmi nous. Dieu frappa l'Égypte de la plaie des sauterelles, qui ravagèrent tout ce qui était resté à la campagne dans ce pays-là. Les anciens historiens et les nouveaux voyageurs remarquent que dans l'Afrique, et dans plusieurs endroits de l'Asie, les sauterelles sont en très-grand nombre; que quelquefois elles viennent s'abattre dans un pays comme une nuée, et rongent tout ce qu'elles rencontrent; que leur quantité est même quelquefois si grande, qu'elles obscurcissent le soleil; et que les peuples les voyant en l'air, sont saisis, dans l'incertitude si elles ne tomberont pas sur leur pays. Le prophète Joël, rapportant une stérilité arrivée dans la Judée par suite d'une multitude de sauterelles qui l'avaient désolée, en parle comme d'une armée ennemie qui y aurait commis toutes sortes de dégâts. Isaïe remarque que quand les sauterelles sont emportées par le vent dans la mer, et qu'ensuite elles sont rejetées par monceaux sur le sable, on fait de grands trous dans la terre pour les enterrer, ou bien on les brûle pour empêcher l'infection qu'elles pourraient produire dans l'air. Et, en effet, il est quelquefois arrivé qu'elles ont causé de grandes pestes.

Moïse déclare impurs tous les animaux qui volent, et qui marchent à quatre pattes; mais il excepte ceux qui, ayant les pieds de derrière plus grands, sautent et ne rampent pas sur la terre. Ensuite il désigne quatre sortes de sauterelles, nommées en hébreu *arbé*, *salah*, *chargal* et *hachagab*, que saint Jérôme a rendu par *bruchus*, *attacus*, *ophiomacus* et *locusta*. On peut voir, sur le sujet des *sauterelles*, Bochart, dans son grand ouvrage *de Animalibus sacris*, partie II, l. IV, c. 1-8.

Après la défense que Moïse fait d'user de sauterelles, on ne peut douter que l'on ne mangeât communément de ces animaux dans la Palestine et dans les pays voisins; ainsi il n'y a nulle difficulté que le terme *acrides* dont se sert saint Matthieu en parlant de ce qui servait à la nourriture de saint Jean, ne puisse signifier des sauterelles. Les anciens font foi que dans l'Afrique, dans la Syrie, dans la Perse, et presque dans toute l'Asie, les peuples mangent communément de ces animaux. Il y a même des peuples entiers à qui l'on donne le nom d'*acridophages* ou mangeurs de sauterelles, parce que c'est là leur principale nourriture. Plusieurs auteurs nouveaux témoignent que l'usage en est encore commun aujourd'hui dans l'Afrique et dans l'Orient.

Sceau (*sigillum*, *signum*, *signaculum*). Les anciens Hébreux portaient leurs sceaux ou leurs cachets au doigt dans des bagues, ou dans des bracelets sur le bras. Aman scella les ordres du roi Assuérus contre les Juifs *avec l'anneau du roi*. Les prêtres de Bel prièrent le roi de sceller *de son anneau* la porte du temple de cette divinité, pour faire croire qu'ils n'y entraient point la nuit. L'époux du *Cantique* souhaite que son épouse le mette comme un sceau sur son bras. *Pone me ut signaculum super brachium tuum*.

Pline remarque que l'usage des sceaux ou cachets était encore rare au temps de la guerre de Troie, et qu'on se contentait de fermer les lettres avec différents nœuds; mais chez les Hébreux ils sont bien plus anciens. Juda, fils de Jacob, laissa pour gage à Thamar, qu'il ne connaissait pas, son cachet, son bracelet et

(1) Genre de la famille des amentacées.

son bâton. Moïse, dans le *Deutéronome*, dit que Dieu tient scellé dans ses trésors, qu'il tient sous le sceau, les instruments de sa vengeance. Job dit qu'il tient les étoiles comme sous le sceau, qu'il en est le maître, qu'il leur permet de paraître quand il le juge à propos. Et ailleurs : *Vous avez scellé mes péchés comme dans votre bourse*.

Quand on voulait cacheter une lettre ou un livre, on l'enveloppait de lin ou de fil, et on appliquait la cire et puis le sceau par dessus. Le Seigneur ordonne à Isaïe de lier ou d'envelopper le livre où étaient ses prédictions, et de les cacher jusqu'au temps qu'il lui dirait de les publier : *Liga testimonium, et signa legem in discipulis meis*.

Il fait le même commandement à Daniel : *Tu autem, Daniel, signa sermones, et claude librum usque ad tempus*. Le livre que Dieu fit voir à saint Jean l'évangéliste, dans l'*Apocalypse*, était scellé de sept sceaux, et écrit dedans et dehors. Nul n'osa l'ouvrir ni le lui expliquer, que l'agneau immolé dès le commencement du monde. Il était rare qu'on mît un si grand nombre de sceaux; mais cela marquait l'importance de sa matière et sa profondeur.

Dans les contrats civils, d'ordinaire on faisait deux originaux : l'un demeurait ouvert, et était conservé par celui au profit de qui était le contrat; l'autre était cacheté, et mis en dépôt dans un lieu public. On le scellait, afin qu'on n'y pût toucher, ni le falsifier. Jérémie achète un champ auprès d'un nommé Hananéel, dans Anathoth sa patrie; il en écrit lui-même le contrat, il prend des témoins, il scelle le tout, et le met entre les mains de Baruc, son disciple, et il lui dit : *Prenez ces deux contrats, celui-ci qui est scellé, et celui-là qui est ouvert, et mettez celui qui est scellé dans un vase d'argile, afin qu'il y puisse durer longtemps*. Les Grecs en usaient de même dans leurs écritures. Ils conservaient les originaux des contrats et des autres pièces de conséquence, dans des vases d'airain ou d'argile.

Sceptre (*sceptrum*); en grec *sceptron*, en hébreu *schebet*. Ce terme signifie proprement, 1° un bâton de commandement, un sceptre que l'on met en la main des dieux, des rois, des gouverneurs de province, des chefs du peuple. Jacob prédit à Juda *que le sceptre ne sortira point de Juda jusqu'à la venue de celui qui doit être l'attente des nations*. Et Balaam, prédisant aussi la venue du Messie, dit qu'*il sortira un sceptre d'Israël*. Baruc parle du sceptre que les Babyloniens mettaient entre les mains de leurs dieux : *Sceptrum habet ut homo, sicut Judæx regionis*. On en donne aussi aux scribes, aux commissaires qui tiennent registre des troupes. Les prophètes parlent assez souvent du sceptre de la domination; et Amos désigne la souveraine puissance par *celui qui tient le sceptre*. Assuérus avait en main un sceptre d'or, etc. (*Esth.* VIII, 4.)

2° *Le sceptre* se met pour la verge de correction, pour l'autorité souveraine qui frappe et qui abaisse : *Vous les briserez avec un sceptre de fer*. Le sage se sert ordinairement de l'hébreu *schebet* pour marquer la verge dont on frappe l'enfant désobéissant et le serviteur indocile.

3° *Le sceptre* se prend très-souvent pour *une tribu*, apparemment parce que les princes des tribus portaient un sceptre ou un bâton de commandement pour marque de leur dignité. Les Septante et saint Jérôme traduisent ordinairement ce terme hébreu par *tribu*; mais quelquefois aussi ils conservent le mot de *sceptrum*. Voyez pour les Septante, I *Rois* IX, 21; X, 19, 20, 21; XV, 17; III *Rois* VIII, 16; XI, 13, 32, 35; XII, 20, 21; et pour la Vulgate, voyez *Nomb.* XVIII, 2; *Jérém.* LI, 19.

4° *Le sceptre*, c'est-à-dire, l'hébreu *schebet*, signifie la verge du pasteur, le bâton d'un homme de guerre ou un simple bâton, le dard ou la lance d'un guerrier, la verge avec laquelle on bat les moindres grains.

Schisme, terme formé sur le grec *schisma*, qui signifie rupture, division. Saint Paul prie les Corinthiens de vivre dans une si grande union qu'il n'y ait entre eux aucun schisme : *Ut non sint in vobis schismata*. Saint Jean dit que les Juifs étaient partagés entre eux à l'occasion de Jésus-Christ; les uns disant qu'il était vrai prophète, et les autres que c'était un séducteur : *Et schisma erat inter eos*. Lorsque Jéroboam se fut soulevé contre Roboam, et qu'il eut été reconnu pour roi des dix tribus, il fit schisme, et se sépara de la religion du Seigneur, quitta la communion de la tribu de Juda, et ne vint plus au temple de Jérusalem, qui était le lieu choisi et destiné pour rendre au Seigneur le culte qui lui est dû. Les chutéens, autrement les samaritains, qui vinrent de delà l'Euphrate, pour s'établir dans les villes des dix tribus, demeurèrent aussi dans le schisme jusqu'à l'établissement de la religion chrétienne. Les Juifs d'aujourd'hui regardent les caraïtes comme schismatiques, parce qu'ils ne reçoivent point leurs traditions.

On a vu plusieurs schismes dans l'Église chrétienne, depuis son origine jusqu'aujourd'hui. La différence que l'on met entre le *schisme* et l'*hérésie*, est que l'hérésie est fondée sur des erreurs capitales que l'hérétique soutient opiniâtrément, et au mépris des censures et des foudres de l'Église. Le schisme, au contraire, n'est pas précisément fondé sur les erreurs de celui qui est séparé de l'Église, mais sur son opiniâtreté à ne vouloir pas reconnaître son chef véritable, ou à demeurer séparé de sa communion. Ainsi on a souvent vu des schismes dans les Églises d'Occident, parce que les unes obéissaient à un pape, et les autres à un autre, lorsqu'il y avait plusieurs compétiteurs qui s'arrogeaient la papauté. Les Grecs et la plupart des chrétiens d'Orient, sont encore aujourd'hui schismatiques, parce qu'ils ne reconnaissent pas l'autorité du pape, et qu'ils ne communiquent pas avec les Églises latines.

Scie. Le supplice de la scie n'était pas inconnu parmi les Hébreux. Il en est parlé dans *Daniel*, et dans l'épître aux Hébreux. Je pense que ce supplice

vient originairement des Perses, ou des Chaldéens. On m'a assuré qu'il était encore connu chez les Suisses, et qu'ils l'exercèrent il y a peu d'années sur un de leurs compatriotes coupable d'un grand crime, dans la plaine de Grenelle près Paris. Ils le mirent dans un espèce de cercueil, et le scièrent en long en commençant par la tête, comme on scie une poutre de bois. Parisatis, roi de Perse, fit scier en deux Roxane toute vivante. Valère Maxime dit que les Thraces faisaient quelquefois souffrir ce supplice à des hommes vivants : *Vivos homines medios secare.* Les lois des douze tables, qui avaient été empruntées des Grecs par les Romains, soumettaient certains crimes au supplice de la scie. Mais l'exécution en était si rare, dit Aulu-Gelle, qu'on ne se souvenait pas de l'avoir vu pratiquer. Hérodote raconte que Sabacus, roi d'Égypte, reçut ordre en songe de couper en deux tous les prêtres de l'Égypte. L'empereur Caïus Caligula condamna souvent des gens de condition à être sciés en deux par le milieu, *aut medios serra dissequit.*

La chose n'est pas moins commune dans l'Écriture. Saint Paul, dans l'Épître aux Hébreux, parlant des maux qu'on a fait souffrir aux prophètes et aux saints de l'*Ancien Testament*, dit qu'il y en a qui ont souffert le supplice de la scie : *secti sunt.* Origène, saint Justin le martyr, saint Jérôme, l'auteur du poème contre Marcion, imprimé sous le nom de Tertullien, et plusieurs autres anciens, ont expliqué ce passage de la mort d'Isaïe, qu'on dit avoir été mis à mort par le roi Manassé, avec une scie de bois. Cette circonstance d'une scie de bois embarrasse, car on ne fait point de scie avec le bois; et d'ailleurs on ne saurait scier un homme avec une telle scie. Nous avons proposé ailleurs quelque conjecture sur cela, en disant que cette scie de bois n'était peut-être que de certains traîneaux armés de pierre et de fer, avec lesquels on lissait les épis pour en tirer le grain. Mais ne pourrait-on pas l'entendre plus simplement d'*une scie de bois*, c'est-à-dire, d'une scie propre à scier du bois; car il y a des scies de plusieurs sortes, scie pour la pierre, pour le marbre, pour le fer, pour les os, pour les arbres, à l'usage des jardiniers, pour le bois, à l'usage des charrons et menuisiers.

Daniel parle aussi du supplice de la scie : *L'ange du Seigneur est prêt à vous scier en deux, dès que la sentence sera prononcée.* Saint Matthieu dit que le mauvais serviteur sera coupé en deux, et rangé parmi les hypocrites. Le texte hébreu de l'*Ancien Testament* fait assez souvent allusion à cet usage, lorsqu'il emploie le verbe *couper en deux, diviser*, pour mettre à mort. Voyez I *Rois* XVI, 31, 33, *Exod.* XIX, 14, et II *Rois*, VI, 8

Science (*scientia*). Dans le style des Hebreux, *la science du bien et du mal* signifie une science parfaite, telle qu'est celle de Dieu. Voyez *Gen.* III, 5.

Sciences. *État des sciences chez les Égyptiens* (1).

(1) Voyez à l'article *Égyptiens* le tableau des arts chez ce peuple industrieux, par M. Letronne.

Quoi qu'en aient publié le septicisme et la dérision, quiconque se respecte ne parlera jamais avec légèreté d'un peuple qui a tout inventé, et de qui nous tenons tout par l'intermédiaire des Grecs et des Romains ses dominateurs, après avoir été ses disciples; d'un peuple que Théophraste a proclamé le plus éclairé de l'univers; qui, plusieurs milliers d'années avant notre ère, avait, pour emprunter ses métaphores, uni le ciel à la terre, et, en réglant les travaux de la culture par les révolutions des astres, trouvé le vrai système du monde, l'exacte longueur de l'année, le retour des éclipses, les grandes périodes astronomiques; établi ce que nous n'avions pas, il y a un demi-siècle, un système de mesures fondé sur la mesure du cercle terrestre; déterminé la figure de la terre, dressé des cartes géographiques, formé des bibliothèques, écrit des codes, érigé des tribunaux, institué tout ce qui donne à la société humaine du lustre, de la félicité, de la durée, l'amour du travail, de l'ordre, de la justice et des mœurs. Je laisse au génie de Champollion le soin de parler de son histoire et de ses grands monuments, les plus augustes qui soient sous le ciel; monuments durables comme le monde, qu'ils étonnent encore de leur langage muet et solennel. Je rappellerai seulement que ce peuple a créé la médecine. Sa chirurgie a mérité les éloges de Celse. Il connaissait à fond les diverses propriétés des aliments. Il avait inventé la gymnastique, et la faisait entrer dans l'éducation, parmi les exercices militaires. Il s'était astreint par ses lois à la circoncision, et à une propreté jalouse; la propreté était pour lui la beauté suprême. Ces notions étaient si répandues et si familières que tout Égyptien voyageur était partout consulté comme médecin, de la même façon que les Européens le sont aujourd'hui dans tout l'Orient. Enfin, je rappellerai qu'il avait relégué les sépultures loin des villes, loin de la terre habitée, loin des atteintes du fleuve, dans des sables stériles, dans le sein des montagnes désertes, loin même de tout lieu où un arbre pouvait croître, fleurir et fructifier. Par là, religion, économie, salubrité, tout était satisfait; car un des caractères de la sagesse égyptienne était d'accomplir à la fois plusieurs choses par une seule. Or, lorsque dans une discipline sociale tout est réglé pour la conservation particulière et publique, tout, jusqu'aux moindres détails du vêtement et de la nourriture, comment ne pas rapporter au même but la pratique des embaumements? Pratique si utile, je le répète, et si simple, qu'elle a survécu à vingt révolutions, et que les rois grecs, maîtres de l'Égypte, l'avaient adoptée pour leur nouvelle capitale, comme le témoignent, et les catacombes creusées dans les rochers de la nécropole, et les momies que l'on en retire encore de nos jours. Que l'Égypte ait sanctifié cette pratique, surtout pour les animaux, l'Égypte suivait en cela le système général de ses idées. Plus l'embaumement s'étendait, plus il devenait difficile; on l'a rendu sacré pour le rendre obligatoire, pour y contraindre par la force de la religion; sorte d'artifice

qu'ont imité dans la suite, et pour des vues analogues, tous les législateurs de l'Orient, et spécialement le plus renommé d'entre eux, Moïse; Moïse, l'élève de l'Égypte, selon la parole de l'Écriture. Ouvrez le *Lévitique* et les *Nombres :* c'est l'Égypte, c'est son esprit qui vous parle : ce sont ses préceptes que Moïse a consacrés par les siens. (É. Pariset, *Mémoire sur les causes de la peste, et sur les moyens de la détruire.*)

Scorpion (*scorpio*). Genre d'insectes aptères de la famille des aranéides. L'extrémité de la queue des scorpions est munie d'un aiguillon avec lequel ils font des blessures dangereuses, par l'effet du venin qu'ils laissent couler dans la piqûre.

« Dans l'Écriture, dit dom Calmet, les scorpions, dans un sens figuré, marquent les méchants : Vous vivez avec des méchants et des mutins, *vous habitez avec des scorpions*, dit le Seigneur à Ézéchiel. *Celui qui tient une mauvaise femme est comme celui qui prend un scorpion*, dit l'*Ecclésiastique*. Il court risque d'être infecté de son venin. Le même auteur met les scorpions parmi les instruments de la vengeance du Seigneur.

Scorpions, sorte de fouets armés de pointes. Roboam répondit aux Israélites qui se plaignaient de la pesanteur du joug dont Salomon les avait accablés : *Mon père vous a fouettés avec des verges, et moi je vous fouetterai avec des scorpions*, avec des verges ou des fouets armés de pointes ou d'épines pointues comme la queue du scorpion.

Scorpions, machine de guerre avec laquelle on lançait des flèches. On donnait aussi à ces flèches le nom de scorpions. Cette machine est décrite par Tertullien au commencement de son livre intitulé *Scorpiaque.* »

Scribe, *scriba;* en hébreu *sopher*, en grec *grammateus.* Le nom de scribe est fort commun dans l'Écriture, et il a plusieurs significations.

1° Un écrivain, un secrétaire. Cet emploi était très considéré dans la cour des rois de Juda, dont l'Écriture nomme assez souvent les secrétaires, comme des premiers officiers de la couronne. Saraïa était *scribe* ou secrétaire de David. Siva et Séméias exercèrent le même emploi sous le même prince. Sous le règne de Salomon, nous connaissons Élihoreph et Ahia, secrétaires du roi; Sobna, sous Ézéchias; et Saphan, sous Josias. Comme il y avait peu de gens en ce temps-là qui sussent bien écrire, le nom et la qualité de scribe et d'écrivain étaient fort considérés.

2° *Scriba* se met pour un commissaire d'armée qui fait la revue des troupes, qui en tient registre, qui en fait le dénombrement. Par exemple, il est dit que, dans la guerre que Barach fit à Sisara, il y vint de Zabulon des scribes habiles à manier le stylet ou le roseau à écrire. On marque sous le règne d'Osias, roi de Juda, Jéhiel, secrétaire, qui avait sous sa main les armées du roi. Jérémie parle d'un scribe qui était prince, ou chef des soldats, et qui faisait faire l'exercice aux jeunes soldats : *Scribam principem militum, qui probabat tirones.* L'hébreu porte : *L'écrivain prince de l'armée, qui fait aller à la guerre le peuple du pays.* Dans le livre des *Machabées*, Judas dit aux scribes de se tenir sur le bord du ruisseau que l'armée devait passer, et leur ordonne de ne laisser aucun homme au-delà de l'eau, mais de les faire tous marcher à la guerre.

3° *Scriba* se met pour un homme habile, un docteur de la loi, un homme savant, et qui entend les affaires. Jonathan, oncle paternel de David, était scribe, et fort habile. Baruc, disciple et secrétaire de Jérémie, est aussi nommé scribe, de même que Gamarias, fils de Saphan, et Jonathan, qui vivaient sous le règne de Josias. Jésus, fils de Sirac, dit que « le bonheur de l'homme est dans la main de Dieu, et que c'est lui qui comble d'honneurs le visage du scribe. » On sait les éloges que l'Écriture donne à Esdras, qui est loué comme un écrivain habile dans la loi de son Dieu : *Scriba velox in lege Moisi.* Les scribes du peuple, dont il est parlé assez souvent dans l'Évangile, étaient des écrivains publics et des docteurs de profession qui lisaient et expliquaient la loi et les saintes Écritures.

Quelques-uns mettent l'origine des scribes sous Moïse; mais leur nom ne paraît pour la première fois que sous les juges (*Juges* V, 14). D'autres croient que David les institua lorsqu'il établit les classes des prêtres et des lévites (I *Par.* XXIV, XXVI). Saint Epiphane met leur origine du temps où commença la secte des saducéens. Il est parlé dans les *Actes* des scribes du parti des pharisiens, ce qui a fait croire à quelques-uns que les scribes étaient tous de la secte des pharisiens. Mais ils n'étaient attachés à aucune secte particulière, et il y en avait de toutes les sectes.

Scribes et docteurs de la loi, dans l'Écriture, ne veulent dire que la même chose. Et celui qui, dans saint *Matthieu* (XXII, 35), est appelé *docteur de la loi*, dans saint *Marc* (XII, 28), est nommé scribe : *Un des scribes;* et comme toute la science des Juifs, en ce temps-là consistait principalement dans les traditions pharisiennes, et dans l'usage qu'on en faisait pour expliquer l'Écriture, le plus grand nombre des docteurs de la loi, ou des scribes, étaient pharisiens, et on les voit presque toujours joints ensemble dans l'Évangile; les uns et les autres se piquaient de savoir la loi, de l'étudier, de l'enseigner. Ils avaient la clef de la science, et étaient assis sur la chaire de Moïse. Saint Épiphane et l'auteur des *Recognitions* attribuées à saint Clément, comptent les scribes parmi les sectes des Juifs; mais il est certain qu'ils ne faisaient point de secte à part; seulement ils se distinguaient par leur étude de la loi.

Sebath ou Schereth, cinquième mois de l'année civile, et onzième de l'année ecclésiastique. (Voyez l'article *Calendrier des Juifs.*)

Secte. Ce nom latin a la même signification que le nom grec *hæresis*, quoiqu'il ne soit pas aussi odieux. L'on connaissait parmi les Juifs quatre sectes particulières, qui se distinguaient par la singularité de

leurs pratiques ou de leurs sentiments, et qui demeuraient unies de communion entre elles, et avec le corps de leur nation. Ces sectes sont celles des pharisiens, des saducéens, des esséniens et des hérodiens, dont nous avons parlé sous leurs articles particuliers. Au commencement du christianisme, on voulait faire passer la religion de Jésus-Christ comme une secte du judaïsme. Tertulle, avocat des Juifs, accusant saint Paul devant Félix, dit qu'*il est chef de la secte séditieuse des nazaréens*; et les Juifs de Rome disaient à saint Paul, lorsqu'il fut arrivé dans cette ville : *Ce que nous savons de cette secte, c'est qu'on la combat partout*. Saint Pierre, dans sa seconde *Épître*, prédit aux fidèles qu'il y aura parmi eux de faux docteurs, *qui y introduiront de pernicieuses sectes, et, renonçant au Seigneur, qui les a rachetés, attireront sur eux une soudaine ruine*. Il ajoute que ces gens, trop amoureux d'eux-mêmes, *blasphèment la sainte doctrine, et ne craignent point d'introduire de nouvelles sectes* Mais, dans ce dernier passage, le nom de *secte* se prend dans le sens d'*hérésie*.

Ce qui a donné naissance aux différentes sectes qui ont paru parmi les Juifs est apparemment ce que l'on vit parmi les Grecs, où les philosophes étaient partagés en différentes sectes; par exemple, des académiciens, des stoïciens, des péripatéticiens, des cyniques, des épicuriens, etc. Les Juifs à l'imitation des Grecs, commencèrent à se partager en différentes sectes, vers le temps des Machabées. Il semble que les Corinthiens avaient envie d'introduire quelque chose de pareil dans le christianisme, lorsqu'ils disaient : *Pour moi, je suis disciple de Pierre, moi de Paul, et moi d'Apollon*. Abus que saint Paul réprima si fortement dans sa première *Épître aux Corinthiens*. Encore aujourd'hui, dans l'Église chrétienne et catholique, on souffre des espèces de sectes en philosophie et même en théologie, à l'égard des questions que l'Église n'a pas décidées, et qu'elle laisse à la liberté des écoles. Ainsi nous voyons en philosophie des péripatéticiens, des scotistes, des nominaux, des cartésiens, des gassendistes, etc.; et en théologie, des thomistes, des augustiniens, des scotistes, des molinistes, des congruistes.

Sel. Le sel, chez les Orientaux, désigne l'*entretien*, la *nourriture* que l'on reçoit; de même que, dans l'Occident, l'argent que l'on donne à un serviteur pour son entretien s'appelle *sal-arium* en latin, et *salaire* en français. En Orient, on dit qu'un domestique mange le *sel* de son maître. Des Hindoux appellent un domestique infidèle *nemek-haram*, de *nemek*, sel, et *haram*, infidèle.

Mais pourquoi a-t-on de tout temps désigné par le terme sel la nourriture et les autres besoins de l'homme, c'est-à-dire, ce qui restaure et entretient notre vie? Nous trouvons la réponse dans ces paroles de saint Jérôme sur Ézéchiel (xvi, 4) : *Scio me legisse in quodam volumine de Domino Salvatore quòd ipse sit* SAL CŒLESTE. C'est pourquoi l'Écriture sainte appelle le sel *sal fœderis Dei tui* (*Levit.* ii, 13), le *sel de l'alliance de ton Dieu*. Par la même raison, il était prescrit d'ajouter du sel à tous les sacrifices de l'ancienne loi (*Lévit.* ii, 13), parce qu'ils n'étaient que l'ombre de la seule victime digne d'être offerte à Dieu son père, l'ombre du *sel céleste*, du *sel de l'alliance de notre Dieu*.

Les vérités de notre sainte Religion se trouvent, non seulement dans la tradition des Juifs, mais aussi dans celles des païens, plus ou moins purement conservées. Il est vrai que l'Église ne nous prescrit pas de croire que le *sel* désigne notre divin Sauveur; mais ce que je viens de dire le rend assez probable, outre qu'un saint et savant Père l'a lu formellement dans un ancien livre : *Scio me legisse in quodam volumine*. Eh bien, Homère (*Iliad.* x, 214) appelle le sel *divin*. Platon, ainsi que le rapporte Plutarque (*Sympos.* vi, 10), assure que le *corps du sel est très-aimé de Dieu*. Au rapport d'Arnobe (*livre* ii), les Romains regardaient comme sacrées les tables sur lesquelles on avait servi du sel. Pline (*Nat. Hist.* xxx, 41), nous apprend également le grand respect qu'ils avaient pour le sel : *Maxima tamen in sacris intelligitur auctoritas salis quando nulla sacrificia conficiuntur sine molâ salsâ*. Le respect qu'ont pour le sel les Juifs modernes, tous les Orientaux en général, et particulièrement les Arabes bédouins, va jusqu'à la superstition.

Semaine. Les Hébreux avaient trois sortes de semaines : 1° Des semaines de jours qui se comptaient d'un sabbat à l'autre; 2° des semaines d'années qui se comptaient d'une année sabbatique à l'autre, et qui étaient de sept années; 3° enfin des semaines de sept fois sept années, ou quarante-neuf ans, qui se comptaient d'un jubilé à l'autre. Tout cela se voit dans Moïse et dans la pratique des Juifs.

Sens de l'Écriture. On peut distinguer cinq sens dans l'Écriture : 1° le sens grammatical; 2° le sens littéral ou historique; 3° le sens allégorique ou figuré; 4° le sens anagogique; 5° Le sens tropologique ou moral.

I. *Le sens grammatical* est celui que les termes du texte présentent à l'esprit, suivant la propre signification des termes. Ainsi, quand on dit que Dieu se repent, qu'il se met en colère, qu'il monte, qu'il descend, qu'il a les yeux ouverts et les oreilles attentives, etc. Le sens grammatical de toutes ces expressions, conduirait à croire que Dieu serait corporel, et sujet aux mêmes infirmités que nous. Mais comme la foi nous apprend qu'il n'a aucune de nos faiblesses et de nos imperfections, dans ces rencontres on n'en demeure jamais au sens grammatical.

II. *Le sens littéral et historique* est celui qui s'attache à l'histoire, au fait, au sens que le récit et les termes de l'Écriture présentent d'abord à l'esprit. Ainsi, quand on dit qu'Abraham épousa Agar, qu'il la renvoya ensuite, qu'Isaac naquit de Sara, qu'il reçut la circoncision; tous ces faits, pris dans le sens historique et littéral, ne disent autre chose, sinon ce qui est exprimé dans l'histoire, le mariage d'Abraham avec Agar, la naissance d'Isaac, etc.

III. *Le sens allégorique et figuré* est celui qui recherche ce qui est caché sous les termes ou sous l'événement dont il est parlé dans l'histoire. Ainsi, le mariage d'Abraham avec Agar, qui fut ensuite répudiée et chassée à cause de son insolence et de celle de son fils, est une figure de la synagogue, qui n'a jamais été qu'une esclave, et qui a été réprouvée à cause de son infidélité et de son ingratitude. Sara est la figure de l'Église, et Isaac la figure du peuple choisi.

IV. *Le sens anagogique*, ou de convenance, est celui qui rapporte quelques expressions de l'Écriture à la vie éternelle, à la béatitude, à cause de quelque conformité ou proportion entre les termes dont on se sert pour exprimer ce qui se passe en ce monde, et ce qui arrivera dans le ciel. Par exemple, à l'occasion du sabbat, ou du repos qui était commandé au peuple de Dieu on parle du repos dont les saints jouissent dans le ciel. A l'occasion de l'entrée des Israélites dans la terre promise, on traite de l'entrée des élus dans la terre des vivants, etc.

V. *Le sens moral* ou *tropologique*, est celui qui tire des moralités ou des réflexions pour la conduite de la vie et pour la réforme des mœurs, de ce qui est dit ou raconté historiquement et littéralement dans l'Écriture. Par exemple, à l'occasion de ces paroles du Deutéronome : *Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui foule le grain*, S. Paul dit qu'il faut fournir aux prédicateurs et à ceux qui nous instruisent, de quoi se nourrir et s'entretenir.

Le sens littéral a pour objet les faits et l'histoire; l'allégorique, ce que nous croyons, ou les mystères de notre foi; l'anagogique, la béatitude, et ce qui y a rapport; le tropologique, le réglement de nos mœurs. Tout cela est compris dans ce distique :

Littera gesta docet; quid credas, allegoria;
Moralis, quid agas; quo tendas, anagogia.

On peut remarquer les cinq sens dont nous venons de parler, dans le seul mot de Jérusalem. Selon le sens grammatical, il signifie la vision de la paix; selon le littéral, une ville capitale de Judée; selon l'allégorique, l'Église militante; selon l'analogique, l'Église triomphante; selon le moral, l'âme fidèle dont Jérusalem est une espèce de figure.

Sept. Ce nombre est consacré, dans les livres saints et dans la religion des Juifs, par un grand nombre d'événements et de circonstances mystérieuses. Dieu crée le monde dans l'espace de sept jours; il consacre au repos le septième jour. Ce repos du septième jour marque, selon S. Paul, le repos de l'éternité. Non seulement le septième jour est en honneur chez les Hébreux par le repos du sabbat; toutes les septièmes années sont aussi consacrées au repos de la terre, sous le nom d'année sabbatique, de même que toutes les semaines de sept années, c'est-à-dire, les quarante-neuvièmes années, ou l'année du jubilé. Dans le style des prophètes, *une semaine* marque souvent sept années. Jacob sert pendant sept années son beau-père Laban pour chacune de ses filles; le songe mystérieux de Pharaon lui représente sept bœufs gras et sept bœufs maigres, et sept épis pleins et autant de vides et desséchés, qui marquaient les sept années de fertilité et les sept années de stérilité. Le nombre de sept jours observé dans les octaves des grandes solennités de Pâque, des tabernacles, de la dédicace du tabernacle et du temple; les sept branches du chandelier d'or; le nombre de sept victimes ordonné dans plusieurs occasions; sept trompettes, sept prêtres qui en sonnent sept jours pendant lesquels on fait le tour de Jéricho. Dans l'*Apocalypse*, sept églises, sept chandeliers, sept étoiles, sept lampes, sept sceaux, sept anges, sept fioles, sept plaies, etc.; en un mot, le nombre de sept se trouve, pour ainsi dire, à chaque page dans l'Écriture.

Dans certains passages, le nombre de *sept* est mis pour un grand nombre. Isaïe dit que sept femmes prendront un homme pour lui demander qu'il les épouse. Anne, mère de Samuel, dit que celle qui était stérile a eu sept enfants, ou, selon la Vulgate, elle a eu plusieurs enfants : *Peperit plurimos*. *Jérémie* (xv, 9) se sert de la même expression. Dieu menace son peuple de le frapper *sept fois* pour ses péchés, c'est-à-dire, plusieurs fois. Le Psalmiste, parlant d'un argent bien épuré, dit qu'il est épuré sept fois. Et ailleurs, rendez à nos voisins la pareille *sept fois*, punissez-les sévèrement, et aussi souvent qu'ils le méritent. Le meurtrier de Caïn sera puni sept fois; mais celui de Lamech le sera septante fois sept fois. Ne semez pas dans les sillons de l'injustice, si vous ne voulez en moissonner *sept fois* la peine, c'est-à-dire, plusieurs fois. Le paresseux s'estime plus sage que *sept hommes* qui prononcent des paraboles. Il croit mieux valoir que sept sages. Saint Pierre demande au Sauveur : Combien de fois pardonnerai je à mon prochain? *jusqu'à sept fois*. Et Jésus-Christ lui répond : Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois.

Septante disciples. C'est le nom qu'on donne aux soixante et douze disciples que Jésus-Christ choisit, et qu'il envoya prêcher devant lui dans tous les lieux où il devait aller (*Luc.* x, 1, 17). Voyez ci-devant l'art. *Disciples*.

Septante, ou *septante interprètes*. On entend ordinairement sous ce nom les soixante et dix ou soixante et douze interprètes qui, selon l'opinion commune, traduisirent d'hébreu en grec les livres de l'*Ancien Testament*, ou du moins le *Pentateuque*, si l'on en veut croire saint Jérôme et plusieurs autres critiques.

Cette version grecque que nous avons aujourd'hui entre les mains, et que nous citons sous le nom des Septante, est certainement ancienne, et elle peut bien avoir été faite dès le temps de Ptolémée Philadelphe; du moins les cinq livres de Moïse, dont la version est plus exacte et plus fidèle que celle des autres livres, mais on n'en sait précisément ni le temps ni les auteurs. Les traductions des autres livres paraissent avoir été faites par d'autres interprètes aussi inconnus que les premiers, et qui pouvaient vivre en différents temps; car on n'a aucune preuve qu'elles soient d'un même auteur : la diversité du style, et de la manière dont ils traduisent le même terme, fait juger qu'ils

sont différents entre eux. On ne sait pas non plus si c'est des interprètes ou des copistes que viennent les renversements que l'on remarque dans le texte grec de l'Écriture, comparé au texte hébreux, et les changements que l'on a faits dans la *Genèse* sur l'âge des patriarches qui ont vécu avant et après le déluge, jusqu'à la tour de Babel; car ces altérations et ces additions ne paraissent nullement des effets du hasard, et elles sont en très-grand nombre, surtout dans *Job*, dans les *Proverbes*, dans les grands prophètes et dans les livres *des Rois*.

Sépulcre. Les Hébreux ont toujours eu un grand soin de la sépulture des morts. La plupart de leurs sépulcres étaient creusés dans le roc; par exemple, celui qu'Abraham acheta pour y mettre Sara; ceux des rois de Juda et d'Israël, et celui où notre Sauveur fut mis au mont Calvaire. Quelquefois aussi ils étaient en pleine terre, et ordinairement hors des villes, dans des cimetières destinés pour cela. Pour l'ordinaire on mettait quelque pierre taillée ou autre chose par-dessus le tombeau, pour montrer qu'il y avait là une sépulture, afin d'avertir les passants de n'en point approcher, de peur de se souiller.

Jésus-Christ, dans l'Évangile, dit que les pharisiens étaient semblables à *des sépulcres blanchis*, qui paraissent beaux au-dehors, et qui sont remplis de pourriture au-dedans. Ligfoot montre que tous les ans, au 15 de février, on avait soin de les reblanchir de nouveau. Dans un autre endroit, le Sauveur compare les pharisiens à des sépulcres cachés sur lesquels on passe sans savoir que ce sont des endroits impurs; ce qui fait qu'on contracte une souillure inconnue et involontaire. Nous avons parlé des sépulcres des Juifs dans la *Dissertation* de Calmet *sur les funérailles*. On peut voir aussi le livre de Jean Nicolaï, *de Sepulcris Judæorum;* et pour les modernes, Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, parties 5 et 8, et Buxtorf, *Synagog. Judæorum.*, c. 35.

Sépulture. Les Hébreux ont toujours eu grand soin de la sépulture des morts. Parmi eux, être privé de la sépulture était un des plus grands déshonneurs que l'on pût faire à un homme. On ne refusait ce devoir à personne, pas même aux ennemis; mais on ne l'accordait à ceux qui s'étaient donné la mort qu'après le coucher du soleil; et on croyait que leurs âmes étaient précipitées dans l'enfer. Ce grand soin des sépultures venait de la persuasion où ils étaient de l'immortalité de l'âme. L'Écriture menace les méchants, comme d'un souverain malheur, d'être privés de la sépulture. Un homme qui vivrait longtemps et aurait eu cent fils, s'il meurt et qu'il soit privé de la sépulture, je soutiens qu'il vaut moins qu'un avorton, dit le Sage. Jérémie menace les rois et les prêtres, et les faux prophètes qui ont adoré les idoles, de faire jeter leurs os hors de leur sépulture, comme le fumier qu'on jette sur la terre. Le même prophète prédit à Joakim, roi de Juda, qui bâtissait sa maison dans l'injustice, qui se livrait au crime, à l'avarice, à la violence, il lui prédit qu'il sera enseveli de la sépulture des ânes,

sepulturâ asini sepelietur; qu'il sera jeté à la voirie hors des portes de Jérusalem. On voit, dans le second livre des *Machabées*, que Jason, qui avait privé plusieurs Juifs de la sépulture, fut traité de même, mourut dans une terre étrangère, et fut jeté aux champs comme une charogne sans pouvoir être mis même dans un tombeau étranger, *sepulturâ neque peregrinâ usus.* Les gens de bien faisaient consister une partie de leur dévotion à ensevelir et à enterrer les morts, comme on le voit par l'exemple de Tobie.

Il n'y avait rien de déterminé pour le lieu de la sépulture des morts. On voyait des tombeaux dans la ville, on en voyait à la campagne, on en voyait sur les chemins, dans les jardins, dans les montagnes. Ceux des rois de Juda étaient dans Jérusalem et dans les jardins du roi. Ézéchiel insinue qu'ils étaient creusés sous la montagne du temple, puisque Dieu dit qu'à l'avenir sa montagne sainte ne sera plus souillée par les cadavres de leurs rois. Le tombeau que Joseph d'Arimathie avait préparé pour lui-même, et dans lequel il mit le corps du Sauveur, était dans son jardin. Celui de Rachel était sur le chemin de Jérusalem à Bethléem; celui des Machabées était à Modin, sur une hauteur d'où on le pouvait voir de loin, tant de la terre que de la mer (II *Machabées* XIII, 25, 27, 29). Les rois d'Israël avaient leurs sépultures dans Samarie : Samuel fut enterré dans sa maison; Moïse, Aaron, Éléazar, Josué, dans les montagnes. Le roi Saül et Debbora, nourrice de Rébecca, sous des arbres. On assure que les tombeaux du peuple même de Jérusalem étaient dans la vallée de Cédron; là étaient aussi les cimetières pour les étrangers.

Les Juifs appellent le cimetière *la maison des vivants*, pour marquer leur créance de l'immortalité de l'âme et de la résurrection; et lorsqu'ils y arrivent, portant un corps mort, ils s'adressent à ceux qui y reposent comme s'ils étaient encore vivants, et leur disent : *Béni soit le Seigneur qui vous a créés, nourris, élevés, et enfin tirés du monde par sa justice! Il sait le nombre de vous tous, et il vous ressuscitera dans le temps Béni soit le Seigneur qui fait mourir, et qui rend la vie!* Leur respect pour les tombeaux va jusqu'à bâtir des synagogues et des lieux de prières près de ceux des grands hommes et des prophètes. Par exemple, ils ont des synagogues près des tombeaux d'Ézéchiel, de Zacharie, de Mardochée et d'Esther. Ils vont prier auprès des sépulcres, persuadés, comme nous, de l'efficacité des prières pour les morts, et de l'intercession des saints. Les rabbins enseignent qu'il n'est pas permis de renverser les tombeaux, ni de troubler le repos des morts en enterrant un autre mort dans la même fosse, même après un long temps, ni de traverser le cimetière par un aqueduc, ni par un grand chemin, ni d'y aller recueillir du bois, ni d'y laisser paître du bétail.

Lorsque les Juifs sont arrivés avec le convoi au cimetière, on récite la bénédiction adressée aux morts, comme on l'a vu ci-devant : on met le corps à terre et, si c'est une personne de considération, on fait son

éloge et une espèce d'oraison funèbre; puis ils font le tour de la fosse en récitant une assez longue prière, qu'ils appellent *la justice du jugement*, parce qu'on y rend grâces à Dieu d'avoir prononcé un jugement équitable sur la vie et la personne du mort. Elle commence par ces paroles du Deutéronome : *Le Dieu fort, son œuvre est parfaite;* et on met un petit sac rempli de terre sous la tête du mort; on cloue et on ferme le cercueil. Si c'est un homme, dix personnes font dix tours autour de lui et font une prière pour son âme; le plus proche parent déchire un coin de son habit; on descend le mort dans la fosse, le visage tourné vers le ciel; on lui crie : *Allez en paix*, ou plutôt : *Allez à la paix*, selon les thalmudistes. Les plus proches parents lui jettent les premiers de la terre sur le corps, puis tous les assistants, avec la main ou avec des pelles : après cela ils se retirent marchant à reculons, et, avant de sortir du cimetière, ils arrachent par trois fois quelque brin d'herbe et le jettent derrière leur dos, en disant : *Ils fleuriront comme l'herbe de la terre.*

Je ne remarque dans l'antiquité aucun exemple d'épitaphe mise sur les tombeaux des Hébreux; car pour celle qu'on nous rapporte d'Adoniram, trouvée en Espagne, et quelques autres de pareille autorité, nous n'y faisons aucune attention. L'on érigeait les monuments en mémoire d'un roi, d'un héros, d'un prophète, d'un guerrier : le tombeau parlait assez, et la mémoire de la personne se perpétuait parmi le peuple. Le roi Josias, détruisant les tombeaux des faux prophètes de Baal et des prêtres des veaux d'or, remarqua parmi les autres une pierre sépulcrale qu'on lui dit être le tombeau de cet homme de Dieu qui vint annoncer à Jéroboam qu'un roi nommé Josias brûlerait sur l'autel de Béthel les os des faux prophètes. Il n'y avait donc point d'épitaphe. Absalon donna à son tombeau le nom de *main d'Absalon*. Les tombeaux des rois qui étaient dans des cavernes creusées dans le roc n'étaient pas, sans doute, ornés d'épitaphes.

Voici la formule des épitaphes des Juifs d'aujourd'hui : *Cette pierre est placée à la tête de N., fils de N, qui a été enterré le jour de N, l'an N. Qu'il repose dans le jardin d'Éden, avec tous les justes qui y sont dès le commencement! Amen, amen, Sélah.* Ou bien : *Que son âme soit liée dans le jardin d'Éden! Amen, amen, amen, Sélah.* Ou autrement : *Ce monument* ou *cette colonne est érigée près la tête de très-illustre, très-sainte et très-pure vierge Rébecca, fille du sieur Samuel, lévite, qui est morte en bonne réputatian, le N. du mois N., l'an N. Que son âme soit liée dans le jardin d'Éden! Amen, amen, amen, Sélah.* Mais ces formules ne sont ni anciennes ni uniformes. Benjamin de Tudèle dit que, voyageant par la Palestine, il remarqua cette inscription sur le tombeau d'Abraham : *Ici est le sépulcre d'Abraham, notre bienheureux père.* Mais tout cela est fait après coup. Voyez ci-devant *Sépulcre*, et le livre de Jean Nicolaï, *de Sepulcris Hebræorum*, et ci-devant ce que nous avons dit sur l'article *Funérailles*.

Sérapis, divinité des Égyptiens. Son nom ne se trouve pas dans le texte de l'Écriture; mais on ne peut guère se dispenser de le mettre ici, à cause qu'on a prétendu que les Égyptiens avaient adoré le patriarche Joseph sous le nom de Sérapis. Ce sentiment se trouve dans quelques anciens, comme Julius Firmicus et Rufin, et il a été embrassé par quelques savants modernes, comme Vossius, Onzelius, Spencer et quelques autres. On fonde cette opinion sur plusieurs vraisemblances entre Joseph et Sérapis. On dit que Sérapis avait mérité les honneurs divins en Égypte pour avoir délivré le pays de la famine. On le dépeignait avec une corbeille et des épis sur la tête.

On prétend que Sérapis est le même qu'Apis, et qu'il n'y a de différence entre l'un et l'autre que comme entre un bœuf vivant et un bœuf mort et mis dans le cercueil. Tandis que le taureau Apis était vivant, il était adoré sous le nom d'*Apis;* dès qu'il était mort, on lui donnait le nom de *Sérapis*, comme qui dirait en grec *Apis en soro*, Apis dans le cercueil, ou *soros Apidos*, le cercueil d'Apis. On confondait aussi Sérapis avec Pluton, avec Jupiter, avec Osiris, avec le soleil, avec Esculape. De plus, on lui donnait une étymologie hébraïque qui revenait plus au caractère de Joseph. *Sar*, en hébreu, signifie *prince; Apis*, le taureau Apis, ou *sarabir*, le prince puissant; et comme on trouve encore entre Joseph et *Apis* et *Osiris* quelques traits de ressemblance, on s'est persuadé que les Égyptiens avaient voulu honorer Joseph sous les noms de ces différentes divinités.

Mais on oppose à cela une raison qui renverse tout ce système. Les historiens enseignent que Sérapis est une divinité nouvelle dans l'Égypte. Tacite raconte l'histoire de sa translation de Sinope, ville de Pont, à Alexandrie, par les soins de Ptolémée, premier roi d'Égypte. Origène, parlant de ce dieu, dit qu'il est récent dans l'Égypte, que son histoire est longue et peu assurée, et qu'il n'a été mis en crédit que par le roi Ptolémée, qui avait entrepris d'introduire son culte dans son royaume. Sur ce pied-là, on ne peut pas dire que Sérapis soit le même que Joseph, ni que les Égyptiens aient voulu rendre leur culte à ce patriarche sous le nom de Sérapis, puisque Joseph est de tant de siècles plus ancien que Sérapis dans ce pays-là. Quant aux étymologies du nom de Sérapis qui sont tirées du grec, elles ne méritent aucune attention, puisque la langue grecque n'a été connue dans l'Égypte que depuis les Ptolémées, et d'ailleurs ces étymologies ne prouvent rien du tout pour le sentiment qui veut que ce soit le même que Joseph.

Il est vrai que quelques-uns croient qu'il y a deux Sérapis connus en Égypte, l'un ancien, connu dans le pays longtemps avant celui qui fut apporté de Sinope, puisqu'il est le même qu'*Apis* et *Osiris;* l'autre plus moderne, dont nous avons parlé ci-devant. Tacite distingue clairement ces deux divinités, lorsqu'il dit que le roi Ptolémée fit bâtir à Sérapis un temple magnifique à Rachotis, au lieu où auparavant on voyait une chapelle consacrée à Sérapis et à Isis :